L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 JUIN 1848.

Imprimée et publiée par
LEGOUX & WEISSE,
Nos [illegible], rue du Camp
[illegible]
NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI, 21 JUIN 1848.

POUR PRESIDENT,
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.

POUR VICE PRESIDENT
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

Ticket Entier.

POUR GOUVERNEUR..... JACQUES DU TANT.
POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR..... P. BURNAMES.
POUR SECRETAIRE D'ETAT..... R. C. NICHOLAS.
POUR TRESORIER..... C. HOUMA, JR.
POUR AUDITEUR..... JOHN MOORE.
POUR PROCUREUR-GENERAL..... JAS. O. CAMPBELL.

M. Yancey deviendra décidement le cauchemar de l'ex-sénateur du Michigan, aujourd'hui candidat à la présidence. M. Yancey n'est cependant pas encore contre M. Cass d'aucun mauvais vouloir, mais il est sincèrement devoué aux intérêts du Sud, et il regrette que son parti ait fait un choix qui n'est pas sans danger pour nos intérêts. Il ne serait pas néanmoins venu à l'esprit de protester contre la désignation de M. Cass, si celui-ci, ou plutôt si ses partisans au sein de la Convention de Baltimore, avaient voulu accepter ce qui seul programme que peuvent accepter ou examiner l'esclavage. La réponse de M. Yancey a été, on le sait, repoussée avec une immense majorité. Déjà ce moment, il devient évident qu'il y aurait scission, et que le Sud ne ratifierait pas unanimement le ticket de la Convention démocratique.

Il y a environ douze jours, M. Yancey fit un discours à Charleston. Il a tracé un portrait de M. Cass fort peu flatteur pour celui-ci. Il le représente comme un homme à conviction flottantes, qui se laisse dominer par les circonstances et qui n'ose prendre une attitude tranchée. Au sujet de l'esclavage, le Sud ne peut avoir aucune confiance en M. Cass à cause de ses résolutions et de son désir bien avéré de ménager à la fois le Nord et le Sud. M. Yancey va jusqu'à accuse M. Cass d'être en quelque sorte auteur du proviso-Wilmot. Si on l'en croit, ces l'ex-sénateur du Michigan qui aurait conseillé d'annuler cette cause perturbatrice à l'une des grandes mesures que discutait le Congrès, afin de rallier le Nord sous un commun étendard. Nous ne savons pas si ce qu'affirme M. Yancey est vrai, mais ce qu'il y a de certain, c'est que M. Rockbun, ancien membre du Congrès, a fait la même déclaration à la Convention d'Utica. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Cass avait d'abord promis de soutenir le proviso, prononcé qu'il a tenue en partie, puisqu'on a approuvé l'esprit de la célèbre clause dans le cours de quelques observations qu'il a faites à Sault des Etats-Unis. Plus tard, cependant, M. Cass comprit, à l'attitude du Sud, qu'il s'était trompé. Le Sud est une puissance avec laquelle il faut compter. M. Cass, qui entrevoyait la candidature présidentielle dans ses rêves d'avenir, sentit la nécessité de revenir sur ses pas et de tenir un langage qui pût plaire aux propriétaires d'esclaves. Il imagina donc d'adresser une épître à M. Nicholson. L'épître fut publiée et produisit une partie de l'effet désiré. Mais il y a des natures rebelles qui existent d'un homme pour ne sequent dans ses voies et ma heureusement ne trouve beaucoup de gens de ces natures dans le Sud, excepté sont insignifiantes comme M. Cass.

Sa méfiance est justifiée. M. Cass, loin d'être un bon président, ne serait pas même un bon président passable. L'unique chevalerie, et sa seule apparence est cette facilité. La toute autre qualité qu'on lui [illegible] d'habileté, mais [illegible] sont mal spécialisées au milieu de la société. Il ne manque ni de paroles ni de [illegible], mais il n'a pas cette [illegible] qui [illegible] les rumeurs de la place [illegible] les conséquences [illegible] les barbares n'inquiète [illegible] les habitans des villages.

Il y a une bombarde américaine à Cam[illegible], et une goélette de guerre à Sisal.

[illegible]

Nous apprenons avec [illegible] M. Yancey a proposé de [illegible] de choisir [illegible] pour [illegible] [illegible] [illegible]